



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Guide
Communal
de la
Biodiversité
de Lentigny



Bruant proyer
© René Diez

Projet financé par



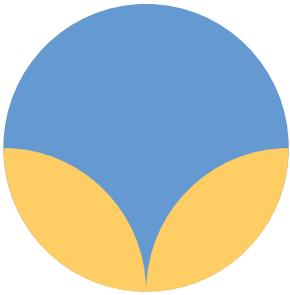
Projet porté par





Présentation de la commune

Présentation de la commune	Lentigny
Surface	11,3 km ²
Nombre d'habitants	1736 habitants
Principaux habitats	Prairies, boisements, étangs, cours d'eau



La commune de Lentigny est située en plaine au sud-ouest de Roanne.

Le bourg, situé au centre du territoire s'est considérablement étendu avec la création de vastes lotissements au cours des dernières décennies. D'autres hameaux ou lotissements sont disséminés sur le territoire ainsi que quelques maisons isolées.

Les espaces agricoles dominent le paysage et sont principalement composés de prairies (naturelles et artificielles). Le maillage bocager est très peu présent et ne subsiste qu'aux abords du réseau hydrographique. Celui-ci est constitué des cours d'eau des Millets, du Contenson, de la Bruyère, et des Olmes. Les deux premiers forment le Marlet, affluent du Renaison tandis que les deux derniers forment le Lourdon qui rejoint la Loire dans ses gorges. Quelques étangs sont présents ici et là sur le territoire.

Enfin, un gros boisement dominé par des plantations de résineux se situe au sud de la commune.



Zones remarquables de biodiversité

Zones remarquables de biodiversité

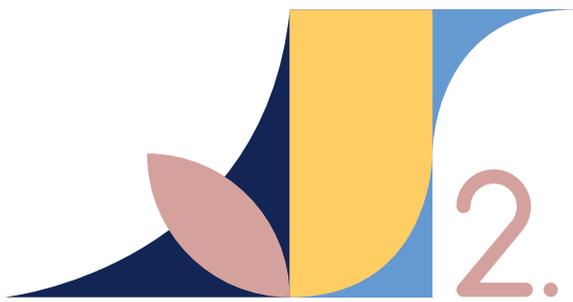
■ Espace Naturel Sensible
 ■ ZNIEFF de type I
 ■ ZNIEFF de type II
 ■ Site Natura 2000 (ZPS)

Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])

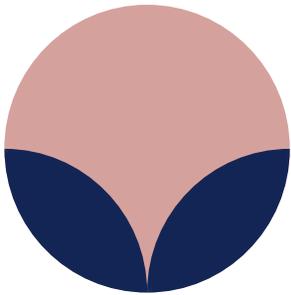
- Une ZNIEFF de type I
 - Lande du Perron ► [Clic !](#)
- Une ZNIEFF de Type II
 - Gorges de la Loire entre la plaine du Forez et le barrage de Villerest ► [Clic !](#)
- Un site N200 (ZPS)
 - Gorges de la Loire aval ► [Clic !](#)
- Un ENS ► [Clic !](#)
 - Goutte du Lourdon



Localisation des zones remarquables de biodiversité sur la commune de Lentigny.



Synthèse des connaissances sur la biodiversité de la commune



Les résultats obtenus sont issus de faune-loire.org qui intègre essentiellement les données de la LPO Loire et de FNE Loire. Les chiffres ci-dessous représentent l'état des connaissances sur la commune à un instant donné. Ce dernier intègre parfois des données très anciennes (notamment pour la flore) et évolue constamment avec les contributions des naturalistes amateurs et des salariés de ces structures. Les données floristiques sont issues de la base de données du [PIFH \(Pôle d'Information Flore Habitat\)](#) et proviennent de différents organismes et contributeurs.

	Taxons	Nombre de données	Pourcentage de données d'observation	Nombre d'espèces		Nombre d'espèces dans le département	
				Nb d'espèces nicheuses	Nb total d'espèces	Nb d'espèces nicheuses dans le département	Nb total d'espèces dans le département
	Oiseaux	2335	76,4 %	60	102	181	356
	Mammifères	90	2,9 %		13		54
	Chiroptères	0	0 %		0		25
	Amphibiens	29	0,9 %		2		16
	Reptiles	21	0,7 %		6		16
	Odonates	2	<1 %		2		68
	Rhopalocères	16	0,52 %		8		124
	Plantes	568	18,6 %		293		1613

État des connaissances au 18 juin 2020.

Si les plantes et les oiseaux sont assez bien connus, les autres groupes n'ont pas bénéficié de réelles prospections. La commune a un tissu urbain assez important rapporté à sa superficie et n'a pas fait l'objet de beaucoup d'inventaires. Cependant, les secteurs agricoles, les boisements, les étangs et les ruisseaux et leurs ripisylves constituent des milieux attractifs pour bon nombre d'espèces, ce qui laisse penser que des espèces restent à découvrir pour la plupart des taxons. En ce qui concerne la flore, nous avons fait le choix de présenter uniquement les espèces faisant partie du [programme flore remarquable du Département de la Loire](#). Ce dernier est animé par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central et mis en œuvre par des acteurs compétents sur la thématique de la préservation de la flore patrimoniale ligérienne. Aucune espèce n'intègre ce programme sur la commune de Lentigny mais 4 espèces de plantes à statut ont été observées sur cette dernière.

Sur ce territoire, nous pouvons ainsi mettre l'accent sur l'importance de :

- préserver les prairies permanentes, particulièrement les zones humides et les pelouses sèches.
- préserver et reconstituer le réseau bocager (mares, haies, arbres isolés).
- préserver la qualité des milieux aquatiques (étangs et cours d'eau)
- limiter l'urbanisation et favoriser la présence de la biodiversité dans ces espaces.



Espèces emblématiques de la commune

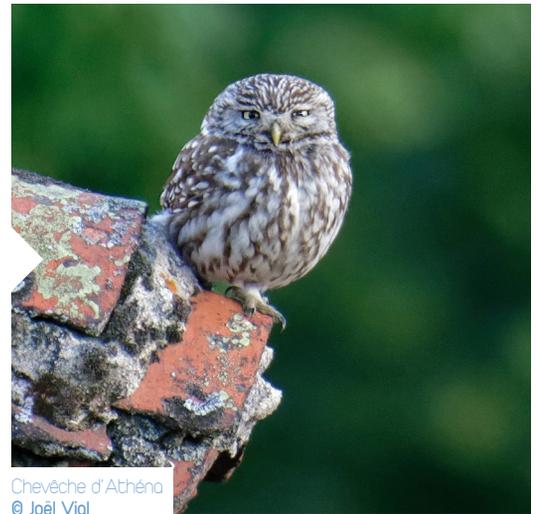
La Chevêche d'Athéna - *Athena noctua*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► Présente sur l'ensemble du territoire français, La **Chevêche d'Athéna** est très liée à l'Homme, dans le sens où elle vit dans des milieux qu'il a façonné. Les habitats qu'elle fréquente sont les zones de bocages et d'élevage, les prairies humides ou tourbeuses avec saules têtards, les vergers traditionnels, les cultures, les vignes, les plaines pâturées avec ruines et tas de pierres et les habitations anciennes.

Les principales causes du déclin de la Chevêche d'Athéna sont raréfaction des sites de nidification et la réduction de la ressource alimentaire (remembrement, mise en culture des prairies, suppression des vergers traditionnels et des haies, urbanisation, utilisation de pesticides...). Encore présente aux abords du bourg, l'extension des zones pavillonnaires a réduit ses territoires de chasse et elle n'est plus aussi abondante que par le passé.



Chevêche d'Athéna
© Joël Vial



Bruant proyer
© René Diez

Le Bruant proyer - *Emberiza calandra*



- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : EN (En danger)
- ✓ Espèce protégée

► D'une taille comprise entre un moineau et un merle, le **Bruant proyer** est un passereau typique des milieux ouverts. Il fréquente les milieux de plaines cultivées, de prairies de fauche, des pelouses calcaires, de landes ou encore de friches buissonnantes.

Dans la Loire, il est présent dans les secteurs de plaines mais aussi sur certains secteurs de coteaux. Granivore en hiver et plutôt, insectivore lors de l'élevage des jeunes, il fait partie des espèces qui déclinent à l'échelle nationale.

L'utilisation des pesticides, la suppression des haies ou encore la spécialisation des fermes (abandon de la polyculture), constituent les principales menaces pesant sur l'espèce. Il est encore bien présent sur le nord de la commune à la faveur de haies basses d'épineux et d'une importante proportion de prairies naturelles.

L'Alyte accoucheur - *Alytes obstetricans*

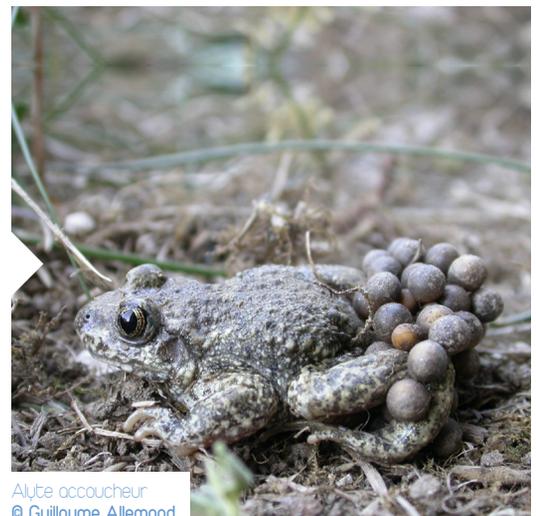


- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineure)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

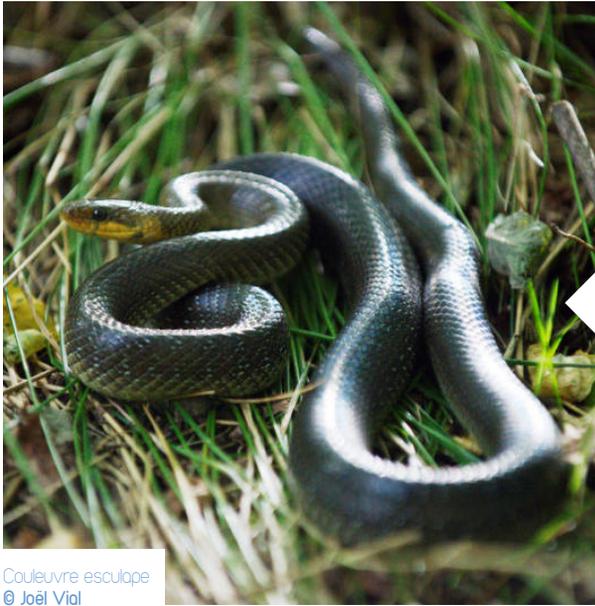
► L'**Alyte accoucheur** est un petit crapaud à la peau grise tachetée de noir. C'est une espèce principalement terrestre qui affectionne les milieux pionniers, comme les éboulis, les carrières, les affleurements rocheux ou encore les secteurs de graviers ou de sables.

Il fréquente également les murs et murets jusqu'en centre ville, les landes et les tourbières. Le mâle porte les œufs enroulés autour de ses pattes et les dépose dans un point d'eau lorsqu'ils sont sur le point d'éclore. Les têtards peuvent séjourner plus d'un an dans l'eau avant de se métamorphoser.

Dans la Loire, il est présent dans de nombreux secteurs pourvu que ses habitats soient existants. L'Alyte accoucheur est menacé par la dégradation et la destruction de ses habitats, la fragmentation des milieux, et la émergence de nouvelles maladies.



Alyte accoucheur
© Guillaume Allemand



Couleuvre esculape
© Joël Vial

La Couleuvre d'esculape – *Zamenis longissimus*



5

- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineur)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineur)
- ✓ Espèce protégée

► Pouvant atteindre jusqu'à 1m40, la **Couleuvre d'esculape** est un serpent de grande taille à la robe presque unie vert olive à bronze. Elle fréquente les zones boisées, les clairières, les bords de chemins, talus et vallons humides mais également les landes, bords de voies ferrées ou les vieux bâtiments. C'est une espèce en partie arboricole qui n'hésite pas à monter relativement haut dans les arbres pour chasser.

Elle consomme essentiellement des rongeurs qu'elle traque jusque dans les greniers et leurs galeries mais également des oisillons qu'elle peut prédateur dans les nids. Les principales menaces pesant sur la Couleuvre d'esculape sont la disparition de son habitat (destruction des murets, haies, vieilles bâtisses) et la mortalité routière qui impacte notamment les adultes reproducteurs. C'est d'ailleurs le cas de la quasi-totalité des observations collectées sur la commune.

La Couleuvre vipérine – *Natrix maura*



- Liste rouge France : NT (Quasi-menacé)
- Liste rouge région : LC (Préoccupation mineure)
- ✓ Espèce protégée

► La **Couleuvre vipérine** est un serpent de petite taille inféodé aux milieux aquatiques.

Elle fréquente les abords des rivières et des fleuves disposant d'enrochements, de végétation herbacée, de lônes et ou de bras morts. Elle peut également fréquenter des eaux stagnantes comme les étangs, les mares, les fossés ou encore les marais.

Elle se nourrit essentiellement de petits poissons et d'Amphibiens qu'elle peut chasser sous l'eau au cours d'apnée de plusieurs minutes.

Dans le département, les populations de Couleuvre vipérine se concentre le long de la Loire et de ses affluents ainsi que sur quelques rivières situées plus en altitude. La dégradation et la pollution des milieux aquatiques et la destruction volontaire ou non des individus sont les principales menace pesant sur l'espèce.



Couleuvre vipérine
© Emmanuel Véricel



Pie-grièche écorcheur
© René Diez

La Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio*



- Liste rouge France : LC (Préoccupation mineur)
- Liste rouge région : VU (Vulnérable)
- ✓ Espèce protégée

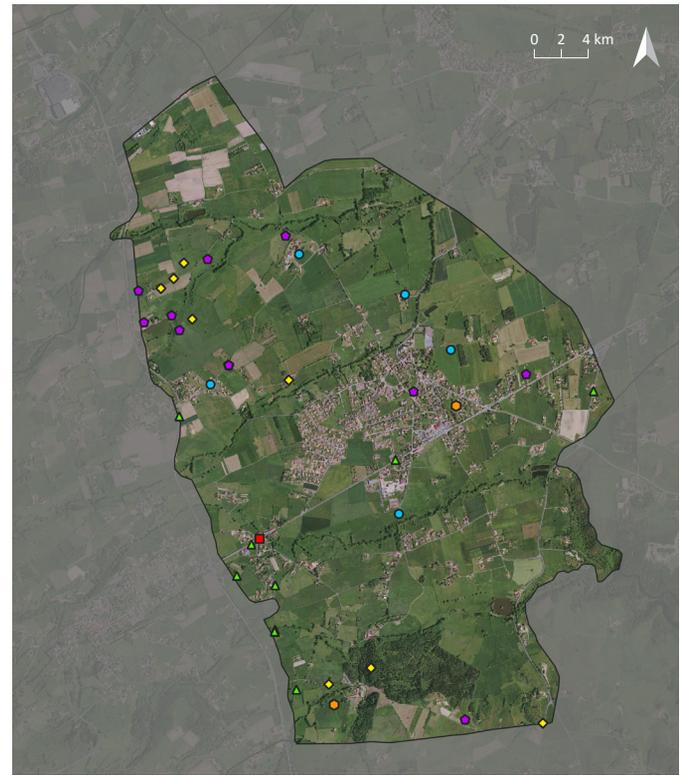
► La **Pie-grièche écorcheur** occupe tout type de milieux semi-ouverts avec une prédilection pour les prairies de fauches et les pâturages extensifs entrecoupés de haies bocagères ou de friches.

L'espèce a pour habitude d'utiliser les épines et les barbelés pour dépecer certaines de ses proies (coléoptères notamment) ou encore les stocker en prévision de journées froides et pluvieuses lors desquelles la chasse des insectes est difficile.

Actuellement, la population française est fluctuante et parmi les menaces que compte l'espèce, on retrouve la disparition de son habitat et la dégradation des paysages agricoles traditionnels ainsi que la raréfaction de sa ressource alimentaire. Les produits antiparasitaires administrés trop systématiquement contaminent les bouses et bousiers qui sont ensuite consommés par la Pie-grièche.

Répartition des données des différents taxons faunistiques sur la commune du Lentigny

La carte ci-dessous montre la répartition des données à disposition pour l'ensemble des groupes taxonomiques faunistiques sur la commune de Lentigny. C'est donc avant tout un reflet de la pression d'observation sur le territoire.



Espèces patrimoniales sur la commune de Lentigny

- Alyte accoucheur ● Bruant proyer ● Chevêche d'Athéna
- ▲ Couleuvre d'Esculape ■ Couleuvre vipérine ◆ Pie-grièche écorcheur

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])

Répartition des données des taxons faunistiques sur la commune de Lentigny

- Données des différents taxons faunistiques

Sources : VisioNature (Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Limites administratives : OpenStreetMap - Fonds de carte : OpenStreetMap
 Date de réalisation : 15/07/2020, Conception : [Simon ARNAUD] ([LPO AuRA])



Alyte accoucheur
 © Guillaume Allemand



Pie-grièche écorcheur
© René Diez



Rédaction

- Simon Arnaud, Emmanuel Véricel (LPO AuRA)
- Diane Corbin (FNE Loire)

Conception

- Camille Combes (LPO AuRA)

